L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 12 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 28 OCTOBRE.

RÉCEPTIONS DIPLOMATIQUES EN ESPAGNE.

Voici, d'après la *Gazette officielle* de Madrid, le discours prononcé par le comte de Chaudordy, ambassadeur de France, en présentant ses lettres de créance au chef du pouvoir exécutif, à Madrid :

M. le président du pouvoir exécutif. — J'ai l'honneur de déposer aux mains de Votre Excellence les lettres qui m'accréditent comme ambassadeur de France. Mon gouvernement désire sincèrement maintenir et étendre (*développer*) les relations de bonne harmonie qui existent heureusement depuis si longtemps entre la France et l'Espagne, et il est persuadé que les deux pays ont un intérêt commun à continuer ces relations et à éviter que des difficulté passagères puissent altérer l'amitié des deux nations.

Je ferai tous mes efforts pour atteindre ce but, et j'ose espérer que Votre Excellence m'accordera sa haute bienveillance pour m'aider à remplir une mission à laquelle je me félicite d'avoir été appelé.

M. le maréchal Serrano a répondu :

Monsieur l'ambassadeur,

Persuadé, comme l'est votre gouvernement, qu'il importe et convient à l'Espagne et à la France de maintenir et d'étendre la bonne harmonie de leurs relations, je reçois, avec plaisir les lettres de créance qui vous confèrent une mission si honorable, et je vous seconderai résolument (*sa reriar*) dans l'accomplissement de ce grand dessein.

Mon gouvernement, convaincu aussi qu'une amitié mutuelle est également dans l'intérêt des deux nations, a désiré jusqu'à ce jour et à l'avenir il fera en sorte que de difficultés passagères ne viennent pas altérer la vieille amitié de deux peuples voisins.

Les aspirations élevées que vous venez de m'exprimer peuvent sans doute contribuer à atteindre ce but. Vous pouvez dès à présent compter pour leur réalisation sur mon bienveillant concours.

L'ambassadeur d'Angleterre a été ensuite introduit. Voici le principal passage du discours prononcé par M. Layard.

Au moment où elle entre en relations officielles avec le pouvoir exécutif que préside Votre Excellence, l'Angleterre désire donner une preuve de sa profonde sympathie et de celle de son peuple pour la nation espagnole dans la crise que celle-ci traverse maintenant ; et de son ardent espoir qu'un avenir de paix, de bonheur et de prospérité est réservé à l'Espagne, et qu'il sera atteint au moyen d'une complète indépendance d'action et par la libre expression de la volonté populaire, qui sont les traits caractéristiques et proverbiaux de l'Espagne.

Voici la partie politique de la réponse du chef du pouvoir exécutif :

La nation espagnole, sincère aujourd'hui comme toujours dans la bonne amitié qui depuis bien des années unit notre patrie à la vôtre, accepte avec plaisir et estime particulièrement les preuves de sympathie qu'offre au peuple espagnol l'auguste souveraine du Royaume Uni, au moment où se rétablissent les relations officielles. Les difficultés, graves encore, mais non pas insurmontables et décourageantes (*alarmadoras*), qui entravent la marche de mon gouvernement et prolongent une guerre injustifiable, accroissent le prix de cette démonstration et augmentent la gratitude que le pouvoir exécutif doit à Sa Majesté la reine Victoria.

J'espère avec Sa Majesté que l'Espagne saura recouvrer la paix ardemment désirée et atteindre dans l'avenir au bonheur qu'elle mérite, en ayant recours dans ce but suprême aux moyens qui sont le mieux en harmonie avec la dignité, l'indépendance du peuple espagnol, avec l'élévation de ses pensées, avec son droit de consulter son propre avenir, et avec la libre acquisition de la considération amicale et loyale de toutes les puissances.

— Le prince Charles Bonaparte, qui vient de l'emporter à Ajaccio, sur le prince Jérôme Napoléon, est le fils du prince de Canino, président de la république romaine en 1848.

Le prince de Canino se réfugia en France, quelque temps après la prise de Rome, puis en fut aussitôt expulsé. L'empereur lui permit plus tard de rentrer, et il mourut à Paris, obscurément, rue de l'Université, en 1855 ou 1856.

Le duc de Cambacérès fut nommé tuteur du prince Charles, son fils, qui servit sous l'empire, dans la légion étrangère.

Il est aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, et chef de bataillon en non-activité au 5le de ligne.

— On lit dans le *Rappel* :

Les élections pour le renouvellement des Conseils municipaux de toute la France seraient, assure-t-on, fixées au 15 novembre.

Les électeurs parisiens seraient consultés à la même époque.

— Les ports de Bordeaux, du Havre et de Marseille se montrent fort inquiets de l'insurrection de Buenos-Ayres, aujourd'hui confirmée. En effet, si d'une part Buenos-Ayres, à elle seule, est comprise les ports argentins, la presque totalité du trafic courant, d'autre part Bordeaux, Le Havre et Marseille ont annuellement la plus forte part du mouvement.

— Dans la dernière séance de l'Académie des sciences, il a été donné lecture d'une dépêche adressée par M. Janssen, le chef de l'expédition scientifique envoyée au Japon pour y observer le passage de Vénus, et dont on n'avait pas encore reçu de nouvelles.

Cette dépêche, datée du 2 octobre, 7 h. 10 du matin, et arrivée à Paris le 24 à huit heures du matin, est ainsi conçue :

Éprouvé grand typhon rade Yokohama. — Désastres. — Poissonnet et matériel sauf. — Réparations.

L'Académie avait d'abord reçu une première dépêche qui avait porté au comble l'anxiété causée par l'absence de nouvelles de notre savant astronome :

Éprouvé grand typhon rade de Yokohama. — Désastre personnel. — Matériel sauf. — Réparations.

Les incorrections et le texte de cette dépêche impliquent quelques doutes : l'administration des télégraphes, avec une bonne volonté digne de tous les éloges, prit soin de faire confirmer le télégramme, et l'on reçut peu après celui plus haut cité.

On croit que l'expédition n'a pas se remettre en route le 3 octobre, comme des gros temps signalés sur la côte du Japon.

Il est toujours question de créer un nouveau maréchal de France et remplacement de Bazaine, dont le traitement est resté chacun à son budget. Le centre droit et une partie de la droite tiennent pour le duc d'Aumale ; d'autres préféreraient le général de Ladmirault.

—Grâce à l'énergique surveillance des nations européennes, la flotte des noirs est à peu près morte sur la côte de Guinée. M. de Compiègne récompte l'audacieuse tricherie d'un roi nègre qui paraît avoir donné le dernier coup à cet infâme commerce dans des parts de Vieux-Malabar :

Le dernier négrier est venu dans le Vieux Malabar, il y a trois mois ; il portait un chargement de bétail et il proposait au roi de l'échanger contre des esclaves ; le marché fut conclu.

Le roi demandait seulement que tout se passât dans le plus grand secret, par crainte des Anglais.

On débarqua le rhum pendant que le roi rassemblait ou fait semblant de rassembler ses captifs.

Tout à coup, pendant la nuit, le monarque arrive en proie à une vive émotion.

— Reprenez vite vos barriques, dit-il au négrier, impossible de réunir mes captifs et voici un croiseur anglais qui approche.

"Le négrier retombe en toute hâte et gagne le large ; mais une fois en mer, il eut le loisir de constater que tout son rhum avait été remplacé par de l'eau."

Depuis on n'a plus revu le négrier.

On annonce la mort du roi des chiffonniers. Ce n'est pas une plaisanterie.

Hier matin, des ouvriers ont trouvé mort, dans un four à chaux de Nanterre, au lieu dit "la Folie," un nommé Ganthier, chiffonnier de l'île des Singes.

Gauthier, ancien propriétaire dans la Nièvre, avait vendu tout ce qu'il possédait pour mener à Paris la vie élégante. On le voyait souvent au bois avec un magnifique attelage, dans lequel prenait place les plus jolies femmes de Paris.

Cela ne dura pas longtemps et de chute en chute, Gauthier se fit chiffonnier. Mais en raison de sa position passée qu'il connaissait, et de son éducation qu'il mettait volontiers à leur service, les autres chiffonniers le hissèrent bientôt au rang de roi.

Grâce à lui, les Singes, on le désignait ainsi, en plaisantant sous le titre du "Roi."

Attaqué sans doute dans sa tournée, Gauthier a voulu aller coucher dans le four à chaux où il a été asphyxié.

— Savez-vous pourquoi, dit un chroniqueur, on met désormaisitant d'empressement à aller à la mer ?

Les esprits naïfs s'imaginent que c'est pour se baigner ou pour se rajeunir. Erreur pommée.

On court à Trouville, à Cabourg, à Vport, à Biarritz, à Portnic, afin de marier son grand garçon ou sa fille.

Se promener sur une plage de sable fin pour reparaître au Casino, dans une quatrième toilette, voilà, aujourd'hui le premier prélude pour les engagements de cœur.

On emploie moins de temps à nager qu'à examiner les allantes et les venantes. La mer ? ce n'est qu'un prétexte. Sur les bords, on s'occupe, avant tout, de télégrammes à envoyer et à recevoir, du chapitre des informations, d'une correspondance entre les parents et les notaires.

Puis, en octobre, quand les premiers balons de Paris *traversent* leurs portes, on fait son apparition, flanqué du promis ou de la promise. *Voilà* ce dialogue :

Qu'est-ce que c'est que ce grand dadais qui ne quitte plus Mlle ?...

Ça ! c'est un mari qu'elle a pêché, au septième dernier, à la mer, sur les côtes de la Normandie, dans le pays des huîtres.

ADRESSE au peuple de la Louisiane.

Quartier général du comité central démocrate et conservateur de l'État de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 8 octobre 1874.

AU PEUPLE DE LA LOUISIANE.

Les conservateurs de la Louisiane réunis à Baton-Rouge, étaient unanimement—et cette unanimité a été remarquable—de premier parti à la campagne politique actuelle.

Ils ne crurent pas un seul instant, qu'en le faisant ils reconnaissaient l'usurpation d'une manière quelconque, et même indirectement.

Les mêmes raisons comprirent ce mouvement spontané des masses ; aussi ne tardèrent-ils pas à imaginer des moyens qui, avec les plus d'enregistrement et d'élection, leur permettraient d'annuler le résultat du vote. Il devint évident qu'un enregistrement et une élection honnêtes étaient hors de question.

Les conservateurs en souvirent la preuve quand ils demandèrent une représentation égale au bureau ; leur demande fut repoussée sans hésitation, mais le gouverneur *de facto* proposa, comme faveur, que cinq noms de chaque ward de la Nouvelle-Orléans et de chaque paroisse de l'État lui fussent soumis, il s'engagea à nommer comme enregistrement celle de ces personnes qui lui conviendrait, ou qu'une autre, qui donnerait de bonnes garanties, serait choisie en dehors du nombre des citoyens indiqués. Cette promesse n'ayant aucune valeur, l'entrevue se termina sans que rien fût convenu.

Les conservateurs ne se laissant décourager ni par les obstacles ni par la fraude organisée contre lesquels ils avaient à lutter, se mirent en mesure de découvrir et de déjouer les manœuvres de leurs adversaires.

Dans l'intervalle, la colère du peuple n'avait fait qu'augmenter. Les percepteurs de taxes décrétées par un gouvernement usurpateur et équivalant à la confiscation, se montraient inexorables. Des jurés de police, même dans des districts qui venaient d'être inondés, avaient criminellement porté l'impôt local à un chiffre qui mettait les propriétaires dans l'impossibilité de payer. La concussion et la corruption régnaient dans tout l'État. Une armée de mercenaires, organisée dans le but d'intimider les citoyens quand elle essaiera d'être la police de la Nouvelle-Orléans, envahissait les campagnes de temps en temps, avec tous les engins de guerre, non pas pour exécuter les décrets de cours mais les édits et des ordres du gouverneur.

Enfin, pour comble d'outrages, l'administration usurpatrice semblait constamment occupée à exciter les blancs et les nègres, les uns contre les autres, afin d'obtenir des avantages politiques aux dépens des deux races. Les hommes de couleur, qu'on avait habilement travaillés, étaient formés en sociétés : on leur avait fourni et on continuait à leur fournir des armes ; ils étaient devenus hostiles aux blancs, dont, pendant, les sentiments et les intérêts les portaient à cultiver des relations amicales avec eux. Les conservateurs jugèrent alors qu'il était prudent d'organiser des ligues blanches qui puissent les protéger en cas de nécessité.

On ne saurait nier à un citoyen le droit d'acheter et de porter des armes ; et cependant, le gouverneur *de facto* osa le nier, bien plus, il essaya audacieusement de désarmer les blancs.

Le 14 septembre 1874 fut la conséquence de cette tentative.

Les événements de ce jour mémorable ont convaincu les hommes de couleur qu'ils n'ont rien à craindre de la part de leurs concitoyens blancs ; ils ont prouvé au peuple des États-Unis que notre civilisation rend une guerre de races impossible. Le 14 septembre est une ère dans l'histoire de la reconstruction des États du Sud.

Le président a rétabli Kellogg, mais on ne répètera plus que la Louisiane s'est soumise à l'usurpation.

La dispersion de la brigade métropolitaine,—la désorganisation de la milice de couleur (la seule milice connue dans cet État) et la chute du gouvernement d'État au premier choc venant d'un peuple outragé—ont enseigné à l'usurpateur qu'un mauvais gouvernement doit avoir des bornes. Aussi, à peine la proclamation présidentielle eut-elle publiée, qu'il s'arrange de façon à commencer des conférences pour arranger les troubles.

Un comité de conférence, choisi par lui se réunit à un comité analogue choisi par le gouverneur McHenery et le lieutenant-gouverneur Penn. Après plusieurs jours de travaux, la conférence est suspendue par le refus des républicains de procurer trois vacances parmi les cinq membres du bureau des retours d'élection pour l'organisation d'un arrangement d'après lequel deux des vacances seraient remplies par des conservateurs, et la troisième par un républicain acceptable à tous les partis.

Leur contre-proposition était que deux vacances seraient accordées aux conservateurs, les républicains retenant les trois membres déjà sur le bureau, de façon à assurer le contrôle pratique du bureau.

L'attention du comité central d'État fut alors appelée sur ce sujet ; et, par une résolution adoptée par le dit comité, la conférence fut reprise en vue de faire l'arrangement qui a été conclu.

Les négociations ont été alors conduites exclusivement entre les comités centraux d'État représentant les deux partis politiques de l'État. C'est avec raison que cette responsabilité a été prise par les dits comités attendu que les négociations n'affectaient que des questions relatives à la conduite de la campagne politique.

La question de la légalité du gouvernement d'État reste intacte et non compromise et aucune question de principe n'a été discutée, abandonnée ou conclue.

Cet arrangement, sur les détails n'entraîne pas du retrait de l'affaire de la Louisiane pendant devant le Congrès des États-Unis. Si le parti adverse ne s'y conforme pas entièrement, cela ne fera qu'accumuler les preuves de l'inutilité des efforts faits par notre peuple pour obtenir une expression loyale et légale de la volonté populaire. Nous avons toujours fait profession de ne nous soumettre qu'à des décrets rendus par notre Cour Suprême.

Notre réputation à l'intérieur et à l'étranger, nos intérêts matériels, notre développement du commerce et de l'industrie, notre mouvement de retour vers la prospérité, tout, absolument tout, nous ordonne de ne rien faire qui puisse nous exposer à la honte et à la ruine.

Nous ne pouvons rien faire de plus que de nous en tenir à notre Cour Suprême, et de nous soumettre à son jugement